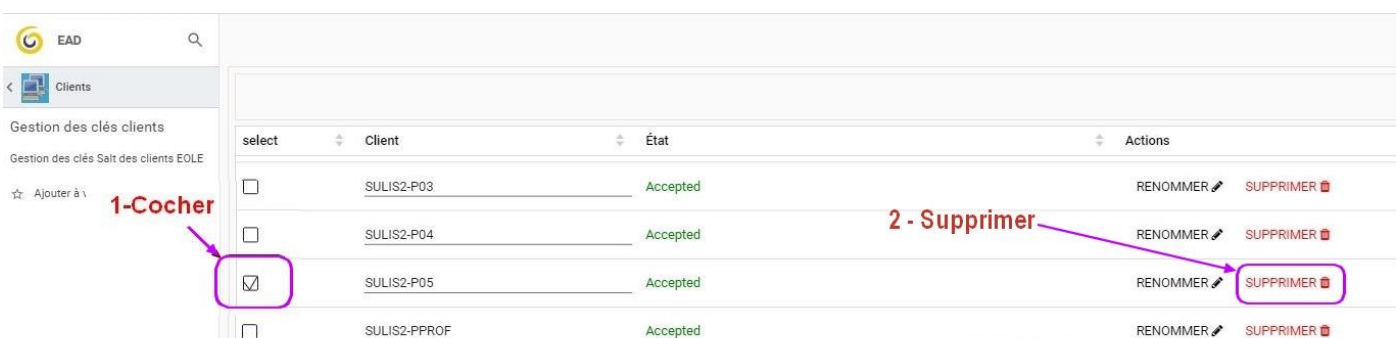


Rôle du gestionnaire réseau pendant la phase de renouvellement

Lors du renouvellement des machines dans votre établissement, nous avons besoin de la participation du gestionnaire réseau.

Afin de nous permettre de déployer les nouvelles machines dans les meilleures conditions, nous indiquons ci-dessous un résumé des opérations que vous aurez à réaliser :

- ✓ Répertorier les anciens ordinateurs et imprimantes de la précédente dotation et indiquer les salles à la société chargée du déploiement.
- ✓ Libérer les salles le jour du retrait/déploiement
- ✓ Retirer tous les antivols avant la venue de la société KOESIO.
- ✓ **Retirer (uniquement) les anciennes machines qui doivent être remplacées** du domaine en se connectant à la console EAD3 (<https://serveur01.domaine.local/ead/>) avant la venue de l'entreprise KOESIO (voir pièce jointe Paramétrage PC DELL CD82)



- ✓ Placer sur chaque poste de la dernière dotation (LENOVO M710 S) une feuille type (**FICHE DE LIAISON DES NOUVELLES MACHINES**) indiquant :
 - **le nom du poste dans le réseau du type Sxx-Pxx, (exemplel S202-P01)**
 - **la ou les imprimantes à installer sur le poste et les adresses IP des imprimantes si nécessaire.**

afin que la société paramètre le bon nom de la nouvelle machine. L'ancien matériel sera retiré et la fiche de liaison sera complétée et restituée au département par KOESIO.

- ✓ Donner un plan de mise en place physique des **nouvelles machines** et préparer une table informatique par poste de travail.
- ✓ Vérifier que les emplacements des nouvelles machines sont bien équipés de prises réseau et que celles-ci sont bien reliées aux équipements actifs du réseau pédagogique.

KOESO procédera à l'intégration les nouvelles machines au domaine sur la console EAD3 lorsque le nouveau PC est installé (voir pièce jointe Paramétrage PC DELL CD82).

Le remplacement des imprimantes sera réalisé par les équipes du département qui interviendront la semaine précédant le renouvellement. Les anciennes imprimantes seront récupérées également par nos services.

Note importante : La société KOESIO **ne prend pas en charge** le retrait des vieilles machines encore en fonction, dont l'établissement est propriétaire.

Merci pour votre participation et pour votre implication.